

Monsieur le Président de la CPDP

Messieurs,

Ne pouvant assister aux réunions publiques organisées par la CNDP, voici des interrogations et réflexions.

1) Pourquoi une implantation de Pegaz à l'embouchure du plus grand estuaire d'Europe ? L'argument touristique de cette région étant entre autre la beauté et la qualité du site - Le parc de l'estuaire, St Georges, Royan, Meschers, Talmont... N'y a-t-il pas d'autres emplacements « plus discrets » et des sites déjà équipés ou à rénover sur cette partie de l'atlantique (ports, site du gaz de Lacq) afin de ne pas défigurer l'embouchure de la Garonne et par là même les rives droite et gauche, le pays royannais, le médoc et Bordeaux lui-même classé au patrimoine de l'Unesco ? Veut-on recréer une poche explosive à Royan ? Si le phare du Cordouan pouvait crier... Il pleurerait de rage, se voyant frôler par des méthaniers avec comme champs de vision la mer, les citernes de gaz liquéfier.

2) Quel serait le trafic pour alimenter ces citernes et les risques de pollution liés au transport, au stockage du gaz liquide et à la redistribution en produit gazeux ?

Le passé récent nous a appris que toutes les normes de sécurité n'étaient pas respectées dans un contexte de mondialisation où chaque affréteur est irrespectueux. Soit il recherche avant tout le rendement au détriment souvent de la sécurité de la planète et de ses habitants. Quels moyens de contrôle en amont se donne-t-on en sachant que le risque zéro n'existe pas ? Mais les côtes françaises ont payé un lourd tribut (les marées noires...) Le risque paraît plus sournois car inodore et sans saveur sauf pour les organismes humains, animaux et végétaux de cette grande région et le gaz ne s'arrête pas aux régions Poitou-Charentes et Bordelaises, les poissons (qui résisteront) de l'estuaire parfumé au chlore sont délicieux...

3) Le stockage avec ces grandes citernes même si elles ont des allures futuristes « bien dans le vent » vont être visibles de très loin et nos petits enfants vont bénéficier de cette vue prodigieuse et se baigner permettra la désinfection...

A la place des classes de mer, on fera visiter aux petits écoliers masqués les prestigieuses installations du plus grand port méthanier de l'Europe de l'Ouest où tout sera automatisé. Donc, peu d'emplois à moyen et long terme. A ce sujet, le projet ne parle pas de création ou de transfert d'emplois ?

Cette vision futuriste, certes dans l'air du temps pour le confort de la population vous paraît surréaliste à l'heure où nos gouvernants font de grands discours sur les moyens de pallier à la pollution et au réchauffement de la planète. Y a-t-on réfléchi dans le grenelle de l'environnement ?

4) Pour rester dans le catastrophisme qui devient la règle depuis une dizaine d'années, quels risques encourus en cas d'ouragans, tempêtes, cyclones, tsunamis sur de telles installations : Explosion suite à des phénomènes atmosphériques, des erreurs, des attentats humains ?

5) Y aura-t-il d'autres activités annexes ou connexes classées aussi Seveso 2 dans la zone industrielle du Verdon, industrie chimique par exemple ? Quels emplois, à qui profiteront les taxes professionnelles et les retombées économiques ? A la seule commune du Verdon ou à toute la grande région située dans la zone polluée de part et d'autre de l'estuaire. Indemniseront-ils les riverains pour la moins value de leur patrimoine chèrement acquis pendant le boom immobilier ?

6) Si la CNDP ne privilégie aucun point de vue et n'a pas une note de contre pouvoir face à des volontés de multinationales. Sera-t-on entendu, écouté, compris ?

Vous l'avez deviné :

NON à l'implantation du port méthanier sur le site du Verdon au nom du passé, du présent et de l'avenir. Nous vous sommes reconnaissant d'avoir peut être lu notre littérature qui est un cri d'alarme. Ce qui ne veut pas dire que nous désirons revenir à la bougie et que nous sommes imperméables à toute notion de progrès. Mais doit-on tout sacrifier ? Santé, beauté, économie locale sans rechercher d'autres alternatives.

Dans l'attente de réponses et surtout d'avancées par les démarches individuelles et collectives, croyez, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments déferents.